

CONTRAT DE RÉSERVATION EMPLACEMENT CAMPING

Contrat à nous
retourner complété
sous 8 jours.
Merci

**Entre les soussignés: D'une
part,**

Camping Le Moulin de Bidounet
Saint Benoît
82200 Moissac

D'autre part,

Nom : Prénom:
N° téléphone : Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :
Assurance responsabilité civile obligatoire - Nom n° de police :
Immatriculation du/des véhicule(s) :
Emplacement souhaité :

Liste des personnes présentes

Seules les personnes figurant au présent contrat seront acceptées. Les mineurs non accompagnés d'un représentant légal ne seront pas acceptés pour des raisons de sécurité

NOM	Prénom	Date de naissance	NOM	Prénom	Date de naissance
1			4		
2			5		
3			6		

Nos différentes locations

- | | |
|--|---|
| ☐ Havana lodge 6 pers avec sanitaires | ☐ Tente lodge 5 pers sans sanitaires |
| ☐ Modern lodge 6 pers avec sanitaires | ☐ Coco Sweet 4 pers sans sanitaires |
| ☐ Tente Bali 5 pers avec sanitaires | ☐ Moorea lodge 2 personnes |

Arrivée le	/...../2026	entre 16h et 18h	Départ le	/...../2026	Avant 10h
------------	------------------	------------------	-----------	------------------	-----------

PRIX :

Un acompte de 10 % doit être réglé à la réservation par chèque bancaire établi à l'ordre de « Régie Moulin de Bidounet », par chèques vacances adressés par courrier ou bien par carte bancaire en VAD en nous téléphonant aux horaires d'ouverture de la réception.

Il vous est demandé de payer le solde 30 jours avant votre arrivée au camping.

Le montant de la location est fixé pour 6 personnes maximum (selon hébergement) et deux installations. Les animaux sont interdits. Les personnes participant au séjour devront figurer sur le contrat de réservation au moment de la souscription du contrat.

Nous vous remercions de nous fournir une attestation d'assurance "extension villégiature", en général comprise avec votre assurance habitation. Nous vous invitons donc à vous rapprocher de votre assureur afin qu'il vous la délivre.

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION D'UN EMPLACEMENT CAMPING

Conditions générales de location

1/ Le client s'engage à respecter et à faire respecter par les personnes occupant l'hébergement et/ou l'emplacement, le règlement intérieur du camping (à disposition sur simple demande).

2/ Il devra contracter toutes assurances pour garantir les risques vols, incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile, recours des tiers.

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION D'UN LOCATIF

Conditions générales de location

1/ Le client s'engage à respecter et à faire respecter par les personnes occupant l'hébergement et/ou l'emplacement, le règlement intérieur du camping (à disposition sur simple demande).

2/ Il devra contracter toutes assurances pour garantir les risques vols, incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile, recours des tiers.

Conditions spécifiques à la location d'un emplacement

1/ Toute location est nominative et ne peut être cédée.

2/ La location débute entre 16h et 18h le jour de l'arrivée et se termine au plus tard à 10h le jour du départ.

3/ Le nombre d'occupants sur l'emplacement est limité à six personnes selon l'hébergement, quel que soit l'âge des enfants, et un véhicule.

4/ Les animaux ne sont pas admis dans les locations.

Une copie du contrat et des conditions générales de location devront être adressées au camping, signées et approuvées.

5/ A défaut de message télégraphié du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 40 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de location. L'acompte versé restera acquis à l'exploitant.

6/ Lors de votre réservation une assurance annulation vous est proposée en option.

Cette souscription doit impérativement être effectuée au moment de la réservation du séjour et ne pourra être ajoutée qu'une fois les 10% d'acompte versés.

DÉCLARATIONS :

Le client déclare

- qu'il a toute capacité pour agir
- que son état civil, son adresse et ceux des participants au séjour sont bien ceux indiqués ci-dessus
- qu'il a pris connaissance des conditions de location et du règlement du camping et qu'il les accepte

Signatures précédées de la mention manuscrite « lu et approuvé »**Le Bailleur**

Pour Mr le Maire de Moissac

La gestionnaire Ludivine Penchenat

Commune de Moissac- SIRET 218 201- APE 8411Z- Administration publique générale

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES La commune de Moissac s'engage à la confidentialité de vos données personnelles traitées et veille à ce que les personnes autorisées à les traiter s'engagent également à respecter cette obligation de confidentialité, conformément au règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et le décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de loi n° 78-17 précitée.

Centre-ville
de Moissac
(2 km)

TARN

- Légende de Sécurité**
- Accueil et téléphone
Reception and telephone
 - Évacuation
Evacuation way
 - Point de Rassemblement
Assembling point
 - Points d'eau
Water points
 - Bornes Électriques
Electrical points
 - Extincteurs
Extinguishers
 - Sens de Circulation
Direction of flow

- Nos Services**
- Sanitaires
Toilets
 - Aire de jeux
Playground area
 - Bar
 - Piscine
Swimming pool
 - Boulodrome
 - Camping-car
 - Barbecues Collectifs
 - Parking
Garage Mort

- Nos Hébergements**
- Coco Sweet
 - Modern Lodge
 - Modern Lodge + ♀♀
 - Havana Lodge + ♀♀
 - Lodge Bali + ♀♀
 - Tente Moorea
 - Emplacement nus
 - Espace Rando
 - Empl. C-car



- Sécurité**
- Défibrillateur (DEA)
Defibrillator (AED)
 - Dispositifs sonores d'alerte
Sound alert devices
 - Voie pompiers
Firefighter lane
 - Consignes de sécurité
Safety instructions
 - Ordre d'évacuation
Evacuation order

Pont- Canal du Cacor
(vélo voie verte)
(1 km)